

Gestion de la crise sanitaire Covid-19 Les soins à domicile reprennent leur souffle

Depuis mars 2020, plusieurs milliers de personnes touchées à Genève par le virus Covid-19 ont bénéficié de prestations à domicile. Premier bilan chiffré de quatre dispositifs inédits de maintien à domicile qui ont fait leurs preuves dans le canton.

Pour faire front contre la pandémie de COVID-19 et assurer en toute sécurité le maintien à domicile des personnes fragiles, quatre nouveaux dispositifs ont été créés, en concertation avec la direction générale de la santé (DGS) dès mars 2020 par l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) : le dépistage à domicile (InterCo), les soins pour les personnes malades du virus (Covidhome), la réhabilitation après guérison pour les personnes très affaiblies (Covimad) et la vaccination à domicile pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer (Vaccimad). En parallèle, quelque 18'000 personnes suivies par les professionnels de la santé de IMAD ont bénéficié durant cette année de crise des prestations indispensables à leur santé, leur bien-être et leur protection.

Au plus fort de la pandémie, lors de la 2^e vague en novembre 2020, IMAD avait dû s'adapter en limitant certaines prestations, notamment l'aide à la vie quotidienne, pour renforcer et garantir la protection des personnes vulnérables à domicile.

L'évolution favorable de la situation sanitaire permet aujourd'hui à IMAD de mettre en veille son plan de gestion de crise. « Grâce à cette diminution de l'activité épidémiologique dans le canton, nous pouvons proposer l'intégralité de nos prestations en toute sécurité, explique Olivier Perrier-Gros-Claude, directeur des opérations à IMAD. Il rappelle néanmoins que la vigilance reste de mise. « Le dispositif de crise de l'institution est activable en 48 heures. Il est aussi adaptable aux différents contextes sanitaires. Nous sommes également prêts à déployer notre dispositif canicule en cas de grosses chaleurs. »

En IEPA, la joie de se retrouver

La sortie de la crise sanitaire marque aussi la reprise des activités collectives dans les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA). « Après l'aménagement des espaces extérieurs il y a quelques semaines, les espaces intérieurs communs sont dorénavant également accessibles à toutes et tous. C'est un soulagement pour nos 1500 locataires », souligne Olivier Perrier-Gros-Claude, directeur des opérations à IMAD. Toutes les animations et les activités communautaires ont lieu, sur la base d'un plan de protection validé par le service du médecin cantonal. » Les activités se dérouleront selon certaines modalités permettant le respect des gestes barrières, en particulier la distance physique.

Depuis le début de la crise sanitaire, c'est grâce à l'engagement exceptionnel de ses collaboratrices et collaborateurs que IMAD a pu s'adapter, en coordination constante avec département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS), au contexte pandémique mouvant et éprouvant. Ils ont fait preuve non seulement de professionnalisme et d'expertise, mais également de solidarité, de responsabilité et de courage.

Dispositifs IMAD COVID-19 : les chiffres au 23 juin 2021

Dispositif COVID	Date de création	Nombre de personnes suivies
<i>InterCo</i> Dépistage à domicile.	9 mars 2020	4183
<i>Covimad</i> Réhabilitation des personnes guéries de la COVID-19, mais très affaiblies.	20 mars 2020	705
<i>Covidhome</i> Soins à domicile des personnes malades de la COVID-19.	15 mai 2020	795 (120 suivies quotidiennement durant la phase aiguë de la 2 ^e vague)
<i>Vaccimad*</i> Vaccination à domicile pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer dans un centre de vaccination.	28 décembre 2020	2147

Le nombre total de clients est inférieur à la somme des clients par prestation, certains bénéficiant de plusieurs prestations.

* Dès le 28 décembre 2020, le dispositif Vaccimad a été déployé pour vacciner rapidement les 1500 locataires des IEPA. Le dispositif a ensuite été étendu aux personnes suivies par IMAD. Fin avril 2021, sur mandat de la Direction générale de la santé, ce dispositif de vaccination a été étendu aux EPH, EMS, etc. Il s'agit du seul dispositif de vaccination à domicile du canton de Genève.

Pour en savoir plus et découvrir les moments forts de 2020 : [Rapport d'activité 2020](#)

Contact médias :

Sophie Bernard, directrice de la communication

Tél. 079/ 770 17 30

medias@imad-ge.ch